



## AVIS D'OPPORTUNITÉ

### Enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2020

**Mis à jour le 27 novembre 2020**

---

*Type d'opportunité* : Réédition d'enquête déjà réalisée

*Périodicité* : rééditée de manière irrégulière

*Demandeurs* : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees),  
Ministère des Solidarités et de la Santé.

Au cours de sa réunion du 6 juin 2019, la commission « Démographie et questions sociales » a examiné la demande de renouvellement de l'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants en 2020.

L'originalité de l'enquête Modes de garde et d'accueil, par rapport à d'autres enquêtes auprès des ménages, tient à la place centrale de l'enfant dans l'interrogation ; la situation de chaque enfant y est décrite de manière individuelle. C'est une des rares sources entièrement ciblée sur le point de vue des familles et permettant de prendre en compte l'ensemble des modes d'accueil et de garde, qu'ils soient parentaux, informels ou formels, individuels ou collectifs. Cette enquête est la seule à offrir la possibilité de mettre en regard un calendrier fin d'accueil des jeunes enfants avec un calendrier d'activité des parents pour comprendre les modes d'organisation mis en place par les parents pour concilier vie familiale et vie professionnelle.

L'enquête est d'initiative nationale. Elle a été réalisée en 2002, en 2007 et en 2013 par la DREES. Les nouveautés introduites pour l'édition de 2020 visent à répondre aux besoins d'une meilleure connaissance du recours au mode d'accueil et des organisations pour concilier vie familiale et vie professionnelle des familles ayant un enfant en situation de handicap, des familles vivant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville mis récemment en avant par différentes instances (dont le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, la délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté) et/ou faisant l'objet de stratégies nationales en cours.

L'objectif principal de l'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants de 2020 est de dresser un panorama des différentes solutions de garde et d'accueil, formelles ou informelles, utilisées par les parents pour leurs enfants de moins de 6 ans. Il s'agit principalement d'actualiser les données collectées dans l'enquête de 2013 avec l'étude du calendrier d'accueil de l'enfant sur une semaine et

l'analyse de la manière dont les parents organisent cet accueil au regard de leurs contraintes d'activité, tout en mesurant les coûts de chaque intervenant et le degré de satisfaction des parents concernant les solutions d'accueil adoptées sur la semaine de référence.

Les éléments recueillis sur l'activité des parents permettront d'identifier le degré et le type de contraintes auxquelles sont confrontés les parents en termes d'organisation de l'accueil de leurs jeunes enfants. La mise en cohérence des calendriers d'accueil des enfants et des choix ou des modes d'organisation du travail des parents permettront de caractériser des formes de conciliations entre vie familiale et vie professionnelle, et d'identifier des stratégies familiales liées à l'accueil et l'éducation des jeunes enfants, notamment en termes de trajectoire d'activité. Les modes d'organisation retenus seront également confrontés au niveau de satisfaction des parents concernant ces solutions d'accueil et s'ils ont pu obtenir le type d'accueil qui avait leur préférence.

Les principaux thèmes abordés sont les suivants :

- Les modes de garde et d'accueil pour chaque enfant de moins de 6 ans,
- Les combinaisons des modes d'accueil et de garde pour chaque enfant de moins de 6 ans sur une semaine type,
- La situation détaillée des parents par rapport à l'emploi et leurs horaires de travail,
- Le coût des modes de garde et d'accueil,
- Les opinions des parents sur les services d'accueil.

Pour l'édition de 2020, deux nouveautés majeures sont introduites :

- D'une part, en termes de champ : en plus du sur-échantillonnage des familles monoparentales, les familles avec un enfant de moins de 6 ans vivant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) et les familles d'un enfant bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour un de leur enfant de moins de 6 ans seront sur-échantillonnées.
- D'autre part, en termes d'appariements : afin de réduire la durée du questionnaire et d'améliorer la qualité des données sur les ressources des familles, la base de données sera appariée avec les sources sociales et fiscales par l'INSEE.

L'enquête couvrira la France métropolitaine et, pourra éventuellement être étendue à un DROM. Il n'est pas prévu d'autres extensions régionales ou départementales. L'enquête est réalisée auprès de 8 000 à 9 000 ménages ayant au moins un enfant de moins de 6 ans (y compris les sur-échantillons). Le répondant est le parent, le beau-parent ou le tuteur légal d'un enfant de moins de 6 ans vivant dans le même logement.

En 2020, la collecte sera effectuée en multimodes (face-à-face et téléphone) alors que les précédentes éditions de l'enquête étaient réalisées uniquement en face-à-face. Le début de la collecte de l'enquête est prévu en octobre 2020 pour une durée approximative de dix semaines. La durée de l'entretien est estimée à 60 minutes en moyenne pour l'enquête en face-à-face et 45 minutes pour l'enquête par téléphone. La collecte de l'enquête sera réalisée par un prestataire extérieur recruté par appel d'offres.

Un comité de concertation se réunit régulièrement pour la préparation du questionnaire. Il est composé des membres désignés par : la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) ; France Stratégie, la Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (DARES), la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), la Direction de la Sécurité Sociale (DSS), la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES), l'Institut National d'Études Démographiques (INED), des chercheurs spécialisés dans la thématique de l'enquête.

En plus des membres du comité de concertation, une concertation plus large, auprès des organisations syndicales et associations familiales notamment, sera réalisée pour recueillir leur avis sur les évolutions potentielles du questionnaire.

Les premières publications sont prévues pour l'automne 2021.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête. L'opportunité est accordée pour l'année 2020.

Suite à la demande du service producteur dans le contexte de la crise sanitaire du Covid19, **cet avis est prolongé et couvre l'année 2021**